

**COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
BEDOUES  
SEANCE DU 5 OCTOBRE 2009**

*SOUS LA PRESIDENCE DE M. CHRISTIAN BATAILLE, MAIRE*

**Présents** : Messieurs LOUREIRO, TEYSSIER, AMRANI, ESPINASSE,  
MAINGRE

Mesdames SAUVION, BRAJON, MARTIN, THOMAS

**Absents** : Monsieur MALCLES

**Secrétaire de séance** : Monsieur LOUREIRO

**1. Contrat Joël Assenat**

M. le Maire explique à son Conseil que le contrat CAE de M. ASSENAT Joël se termine le 30 septembre 2009.

Vu le changement de pourcentage remboursé par l'état, 90% au lieu de 70%, M. le Maire propose de poursuivre le contrat CAE avec M Assenat à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2009 pour un temps de travail hebdomadaire de 30 heures au lieu de 24 heures.

Le Conseil Municipal décide de poursuivre le contrat CAE avec M. Assenat pour un temps de travail hebdomadaire de 30 heures, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2009 pour une durée de neuf mois.

**2. Dissolution du syndicat intercommunal d'électrification des Gorges du Tarn**

Dans le cadre de la rationalisation de la carte intercommunale en Lozère, la Préfecture souhaite, en accord avec le SDEE, que les communes reprennent leur compétence en matière d'électrification pour la transférer ensuite au SDEE. La commune de Bédouès siège depuis plusieurs années au sein de syndicat intercommunal d'électrification des Gorges du Tarn. Ce syndicat n'a plus de raison d'être car sa seule action consiste à encaisser le montant des cotisations et à les reverser intégralement au SDEE.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur la dissolution du syndicat intercommunal d'électrification des Gorges du Tarn ainsi que sur l'adhésion directe de la commune au SDEE, pour la compétence électrification, à compter de l'arrêté préfectoral actant de la dissolution du SIE des Gorges du Tarn.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, se prononce favorablement sur la dissolution du syndicat intercommunal d'électrification des Gorges du Tarn et sur l'adhésion directe de la commune au SDEE pour la compétence électrification.

Le Conseil désigne M Christian BATAILLE et M Claude TEYSSIER délégués de la commune au sein du SDEE

### **3. Plan de Continuité d'Activité (PCA)**

M. le Maire expose à son Conseil le PCA en cas de pandémie grippale. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Plan de Continuité d'Activité lequel sera annexé à un arrêté et sera mis à la disposition de la population à la Mairie pendant un mois.

### **4. Communauté de Communes**

Suite à la démission du Président et Vice-président de la Communauté de Communes, un nouveau bureau sera élu le lundi 12 octobre 2009.

### **5. Devis Couderc**

Il s'agit d'un devis pour la pose des grilles de protection pour les fenêtres de la salle des fêtes.

Vu le coût du devis, environ 5000,00€, le Conseil décide de ne pas donner suite au devis.

### **6. Devis Cévennes Evasion**

Il s'agit d'un devis pour le mur d'escalade dans le préau de l'école. Puisqu'il y a d'autres travaux prévus (faux plafond, électricité et chauffage), le Conseil attendra d'avoir tous les devis pour faire ensuite une demande de subvention pour la totalité des travaux.

### **7. Devis Chapelle**

La commune a reçu le devis de l'entreprise Chapelle pour l'agrandissement du virage au pont de La Baume. La subvention accordée pour ce projet s'élève à 4.175,00€, le devis à 12.428,11€ TTC. Le Conseil décide de demander d'autres devis et éventuellement de revoir le projet.

### **8. Questions diverses**

- Il y a une demande pour placer des bancs publics à côté de la salle des fêtes, côté terrain de sport. A prévoir pour le budget 2010.
- Un projet pour fermer l'accès en voiture de la Collégiale est en cours.

- Pour 2 commissions municipales : « communication/informatique » et « environnement/patrimoine » le Conseil demande aux habitants de poser leur candidature à la mairie ou par Internet sur le site de la commune : **[www.bedoues.info](http://www.bedoues.info)**. Un règlement intérieur pour ces commissions est établi et disponible à la Mairie.
- Les films sur la Collégiale et la chapelle St. Saturnin, diffusés le 4 octobre 2009 pour l'anniversaire d'Urbain V, seront bientôt disponibles sur le site de la commune.
- Il y a une demande pour un terrain de jeu de boules. A prévoir.